

Outils didactiques et disciplinaires pour réussir sa classe

Repères disciplinaires pour organiser son travail enseignant

ZOOMS DISCIPLINAIRES au CYCLE 3

Philippe Clauzard, PEMF, CPC - 2009

LANGUE ORALE — POESIE

Pratique de la langue orale

- Usage de différents modes de discours (narration, description, argumentation, etc.) et de différents niveaux de langue.
- Entraînement à l'exposé (compte rendu, présentation de projet, discussion) et au dialogue.

Usage poétique de la langue

- Mémorisation de poèmes empruntés à l'ensemble de la poésie française.
- Création poétique, après adoption libre de contraintes.
- Constitution de l'anthologie poétique de la classe.

Finalités

- Questionner, répondre, expliquer clairement et simplement, argumenter.
- Répondre à l'intérêt des enfants pour la langue et les jeux de langage.
- Permettre de déployer l'imaginaire, de prendre la mesure d'œuvres exemplaires.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- revues, journaux;
- émissions télé, radio, films;
- anthologies, florilèges.

2. Développer des savoir-faire

- savoir utiliser à bon escient les variations de langue en fonction des situations rencontrées (en maîtrisant la syntaxe);
- savoir dire de mémoire un texte en vers ou en prose.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

Poésie: présenter des poèmes d'époques, d'auteurs, de sensibilité, de formes variées.

— Villon, V. Hugo, Prévert...

— fables, sonnets, quatrains, vers libres, prose...

2. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- bandes vidéo, journaux, revues;
- anthologies, florilèges, cahiers de poésies des classes précédentes ;
- revues spécialisées.

- b) en dehors de l'école:
- bibliothèques pédagogiques (IUFM...);
 - centres de documentation (CNDP...);
 - revues spécialisées;
 - anthologies personnelles.

3. Présenter différentes activités

- entretiens réguliers à partir de l'actualité;
- débats sur thèmes (la drogue, la pollution...);
- comptes rendus, enquêtes, exposés;
- confection d'un cahier (classeur...) de poésie individuel ;
- concours de poésie ;
- interprétation de scènes tirées du répertoire théâtral.

LECTURE

- Augmentation de la rapidité de la lecture silencieuse; amélioration de la compréhension.
- Diversification des modes de lecture, selon les buts proposés.
- Organisation de moments et de lieux spécifiques de lecture.

Finalités

- Lire, en situation de communication, un texte adapté à ses possibilités, sans hésitation et sans erreur, de façon expressive.
- Adopter la modalité de lecture (intégrale ou sélective) qui convient à la situation, au texte recherché.
- Lire un texte long (article, document, livre entier).

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- textes littéraires;
- livres;
- supports variés (revues, journaux, catalogues, BD, notices...);
- dictionnaires.

2. Développer des savoir-faire

- savoir exécuter une consigne;
- savoir répondre oralement ou par écrit à des questions;
- savoir exprimer l'image ou l'idée qu'évoqué le texte — en restituer oralement, de manière ordonnée, les données essentielles ;
- savoir déchiffrer tout mot inconnu sans hésiter ;
- savoir entrer dans un ouvrage en utilisant les indices externes (couverture, table des matières) ;
- savoir choisir un livre, un journal, un article dans une BCD, une bibliothèque, une librairie.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

Par des évaluations adaptées, vérifier régulièrement que chaque enfant progresse dans les domaines énumérés dans les savoir-faire.

2. Faire l'inventaire du milieu local

Se renseigner sur l'implantation des différentes bibliothèques (municipales, associatives...).

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

- a) dans l'école:
- collections de manuels;

- inventaire de la BCD;
- bibliothèque de classe;
- revues pédagogiques.
- b) en dehors de l'école:
 - bibliothèque personnelle du maître;
 - bibliothèques pédagogiques (IUFM...);
 - centres de documentation (CNDP...);
 - revues spécialisées.

4. Présenter différentes activités

Avoir à l'esprit que la lecture se pratique à travers toutes les disciplines mais qu'elle nécessite des activités variées afin de mettre en place les savoir-faire cités plus haut. Afin de développer ces types de lecture:

- lecture rapide ;
- lecture silencieuse;
- lecture expressive à voix haute.

Voici quelques exercices possibles :

- * étude de texte (ne pas oublier les grands auteurs français) ;
- * puzzle de lecture;
- * reconstitution de texte;
- * étude de typologies différentes (dialogues, programmes TV, affiches, poèmes, lettres, petites annonces, télégrammes, articles de journaux, notices d'utilisation...);
- * étude d'un roman complet;
- * recherches de textes autour d'un thème;
- * revue de presse;
- * jeux de lecture;
- * textes à trous;
- * mots, expressions, phrases parasites;
- * etc.

EXPRESSION ECRITE

- Entraînement à la pratique de la composition écrite (plan, articulation des idées, organisation en paragraphes) en différents genres, notamment narratif.
- Passage de l'oral à l'écrit, et inversement.
- Reconstitution de textes.
- Reprise, correction et amélioration par l'élève de ses travaux antérieurs.

Finalités

- En tirant parti des situations rendant nécessaire l'usage de l'écrit, conduire l'élève à rédiger de façon simple et avec plaisir.
- Engager l'élève à oser écrire avec confiance et liberté.

Ce que l'enfant doit acquérir

Développer des savoir-faire

- Réutiliser dans la production d'écrits les connaissances acquises par l'étude des caractéristiques des différents types de textes rencontrés en lecture.
- Transformer un récit par changement de temps, de narrateur, de chronologie.
- Compléter un texte lacunaire.
- Reconstituer un texte.
- Construire un récit de fiction et l'écrire.
- Réécrire un texte à partir des remarques d'un ou de plusieurs lecteurs.

- Relater un événement en variant le point de vue.
- Présenter son point de vue sur un événement.
- Rédiger un résumé.
- Préparer un questionnaire.
- Rédiger de façon simple et organisée un compte rendu de visite, d'expérience, de lecture.
- Noter des informations recueillies à l'occasion de lectures.
- Structurer un texte par sa présentation.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

Par des évaluations adaptées, vérifier régulièrement que chaque enfant progresse dans les domaines énumérés dans les savoir-faire.

2. Présenter différentes activités

La pratique de l'expression écrite est indissociable de l'apprentissage de la lecture. «C'est en forgeant, qu'on devient forgeron», c'est en résumant qu'on apprend à résumer, c'est en rédigeant une lettre que l'on en perçoit les contraintes d'écriture, etc.

Il faut donc proposer des activités variées permettant à l'enfant de s'exprimer dans différents écrits :

- production de textes variés ;
- structuration des textes (début-fin :
- typologie des textes (recettes, télégrammes, lettres, petites annonces...)

VOCABULAIRE

- Enrichissement par familles de mots, champs sémantiques, exploration des synonymes et des contraires.
- Elude des différents emplois d'une même expression, des emplois multiples de verbes ou de noms comme *faire, avoir, chose, genre*; découverte de la distinction entre sens propre et sens figuré.
- Exploration des niveaux de langue, relation entre le choix des mots et les tournures syntaxiques.
- Création d'un carnet de vocabulaire.
- Aperçu sur les lexiques particuliers de l'histoire, de la géographie, des sciences et de la technologie. Etude des emprunts.
- Utilisation aisée et rapide de plusieurs dictionnaires.

Finalités

- Distinguer, grâce au contexte, différents sens d'un mot, des homonymes, des mots de sens proche ou de sens contraire, le sens propre et le sens figuré.
- Mémoriser et réutiliser un vocabulaire précis acquis au cours de ses lectures et des activités spécifiques.
- Donner des définitions précises de mots.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- les dictionnaires (lexicaux, sémantiques, étymologiques, antonymes, faux-amis, synonymes);
- carnets de vocabulaire (à construire au fur et à mesure);
- fichiers autocorrectifs.

2. Développer des savoir-faire

- savoir distinguer les différents sens d'un mot (synonymes, homonymes, antonymes, sens propre/sens figuré);
- savoir constituer la famille d'un mot (racine, préfixe, suffixe);
- savoir utiliser les différents dictionnaires;
- savoir utiliser un fichier autocorrectif;
- savoir construire et utiliser un carnet de vocabulaire;
- savoir repérer les différents registres de langue
soutenu courant relâché
châtié correct familier
- savoir repérer et utiliser des vocabulaires spécifiques

Exemple: — histoire: dynastie, régent...

— sciences: embryon, fécondation...

— mathématiques: produit, facteur...

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

2. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- manuels;
- dictionnaires;
- carnet de vocabulaire des cours précédents ;
- revues pédagogiques.

b) en dehors de l'école:

- bibliothèques pédagogiques (IUFM...);
- centres de documentation (CNDP, CRDP...);
- revues spécialisées.

3. Présenter différentes activités

- exercices pour distinguer le champ lexical et le champ sémantique;
- exercices sur l'étymologie des mots;
- élaboration de carnets de vocabulaire enrichis tout au long de l'année;
- séquences leçons spécifiques de vocabulaire. (Avoir à l'esprit que le vocabulaire se pratique à travers toutes les disciplines.)

ORTHOGRAPHE

Mise en œuvre des connaissances grammaticales. Exercices sur les lettres doubles, les lettres étymologiques, les homonymes, les accords. Correction par l'élève de ses propres travaux, à l'aide de dictionnaires, de grammaires, de fichiers. Dictées sous des formes diverses.

Finalités

- Ecrire sous la dictée en respectant la correspondance phonie/graphie - orthographe phonétique.
- Orthographier correctement: les mots d'usage courant, les formes usuelles des verbes, les principaux homonymes grammaticaux - orthographe d'usage.
- Maîtriser les règles d'accords dans la phrase ; l'orthographe grammaticale dans le groupe nominal.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- dictionnaires variés (lexicaux, sémantiques, étymologiques, antonymes, faux-amis, synonymes):
- carnets d'orthographe;
- fichiers autocorrectifs;
- tableaux d'imprégnation visuelle (*exemple*: tous les mots en «ou» prennent un «s» sauf choux, hiboux...);
- alphabet phonétique international (API).

2. Développer des savoir-faire

- savoir copier un texte en un temps déterminé et sans erreur;
- savoir mettre en correspondance graphie/' phonie:
Exemple: [s] —• s - ss - c - c - se - ti - x... ;
- savoir utiliser un dictionnaire;
- savoir construire et utiliser un carnet d'orthographe;
- savoir utiliser un carnet autocorrectif;
- savoir faire les accords dans la phrase/dans le groupe nominal.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

2. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- manuels d'orthographe;
- échelle de fréquence (Dubois-Bouysse);
- panneaux de synthèse;
- carnets d'orthographe des cours précédents;
- revues pédagogiques.

b) hors de l'école:

- bibliothèques pédagogiques (IUFM...);
- centre de documentation (CNDP);
- revues spécialisées.

3. Présenter différentes activités

(Avoir toujours à l'esprit que l'orthographe se pratique continuellement et nécessite une vigilance de tous les instants. Toutes les matières sont concernées.)

- les séquences leçons;
- les exercices structuraux;
- les dictées.

Il existe de nombreuses formes de dictées :

— **L'autodictée:**

Après les avoir expliquées, on donnera à étudier quelques lignes de prose, en raison de leur valeur littéraire. L'élève devra reproduire plus tard, sans faute, le texte appris par cœur.

L'autodictée devient un exercice de français très riche, intéressant pour le transfert de structures complexes par imprégnation.

— **La dictée (reconstitution de texte):**

Le texte est écrit au tableau. On efface au fur et à mesure puis les élèves écrivent les phrases mémorisées: reconstitution de tout le texte.

— **La dictée préparée:**

Les élèves sont invités à préparer à la maison la dictée du lendemain. La dictée préparée entraîne les élèves au travail personnel de recherche des difficultés orthographiques et lexicales : entraînement à l'usage du dictionnaire.

— **La dictée dirigée:**

Le maître peut mettre en garde ses élèves lorsqu'une difficulté apparaît. On ne joue pas aux devinettes pour les mots difficiles. L'orthographe de ces mots est analysée, recherchée collectivement puis ces mots sont écrits au tableau ;

— **La dictée autocorrective:**

On dicte le texte. Le maître relève les dictées puis signale par un point rouge tous les mots mal orthographiés. L'élève doit recopier son texte en essayant d'éliminer toutes les erreurs qui lui ont été signalées.

Variante : Les points rouges peuvent être mis dans la marge. *Exemple:* 3 points rouges dans la marge -> 3 erreurs à rechercher dans la ligne correspondante.

— **La dictée d'«adulte»:**

On dicte le texte puis l'enfant doit essayer de corriger ses erreurs en utilisant tous les documents de son choix (dictionnaires, livre ou carnet d'orthographe...).

— **La dictée à l'«adulte»:** les élèves dictent à l'enseignant un texte phrases après phrases qu'il consiste d'écrire de manière orthographique et syntaxique satisfaisantes. Pour ce faire, le maître demande aux élèves de lui proposer des graphies et les justifier, un ordre des phrases et les justifier. Les propositions sont débattues et éventuellement l'enseignant donne la bonne solution si les élèves ne trouvent pas.

— **Dictée de groupes :**

On dicte le texte puis on essaie d'éliminer les erreurs par concertation au sein du groupe (4 à 5 élèves). Cette dictée a pour objectif de justifier

l'orthographe par référence à des règles. Chaque enfant s'occupe de son texte. Il faut interdire l'échange des textes au sein du groupe; chaque enfant corrige ses propres erreurs après concertation.

— **Dictée progressive :**

Sous la dictée du maître, un enfant écrit la première phrase au tableau. Puis toute la classe intervient pour signaler les erreurs qui sont notées sur la phrase avec une craie de couleur. Ensuite, chaque enfant recopie la phrase sur sa feuille en essayant d'éliminer les erreurs. On envoie un second enfant pour la phrase suivante... même procédure.

— **Dictée de contrôle:**

On n'apporte aucune aide. Les fichiers autocorrectifs proposés par les maisons d'édition.

GRAMMAIRE-CONJUGAISON

— *La phrase:* phrases verbales, nominales; phrases simples, complexes (par juxtaposition, coordination ou subordination); de type déclaratif, interrogatif, exclamatif, de forme affirmative ou négative (et leurs combinaisons); phrases actives et passives.

— *Les éléments constitutifs de la phrase:* le verbe et les groupes fonctionnels (sujet, complément d'objet, attribut du sujet, compléments de circonstance).

— *Le groupe nominal:* ses éléments (déterminant, nom, adjectif, complément, proposition relative, apposition).

— *Le groupe verbal:* ses éléments (verbe, compléments directs et indirects, nominaux et pronominaux).

— *La conjugaison du verbe:* conjugaison aux différents temps et aux différents modes des verbes auxiliaires (*être* et *avoir*), des verbes en *-er* (du type *chanter*), des verbes en *-ir* (du type *finir*), et des verbes: *faire; savoir, pouvoir, vouloir, devoir; falloir; aller, venir, partir; dire, croire, lire, écrire; von, sentir, connaître; prendre, rendre, tenir, recevoir; vivre;* voix active et passive du verbe.

— *Les mots invariables:* adverbe; préposition; conjonction.

— *Les pronoms*: personnel, relatif, interrogatif, indéfini.

Finalités

- Identifier et écrire différents types de phrases.
- Identifier les différents constituants de la phrase.
- Connaître les classes de mots, notamment: déterminant, prépositions, conjonctions, pronoms.
- Connaître les règles d'accord dans le groupe nominal, la relation sujet-verbe, la relation sujet-verbe-attribut.
- Connaître les différentes constructions des verbes.
- Opérer les transformations usuelles (négative-passive...)
- Analyser les structures de quelques phrases complexes.
- Identifier et utiliser à bon escient les modes et les temps usuels des verbes.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

A l'école primaire, la grammaire étant essentiellement une grammaire de phrases, les outils sont à construire ponctuellement :

- tableaux de conjugaison;
- fichiers autocorrectifs ;
- cahier de «mémoire» (courtes synthèses consignées).

2. Développer des savoir-faire

- savoir distinguer phrase/non phrase ;
- savoir utiliser les différents signes de ponctuation;
- savoir reconnaître le type et les formes d'une phrase ;
- savoir repérer les constituants essentiels de la phrase (groupe sujet, groupe verbal, groupes compléments...);
- savoir repérer les différentes fonctions dans la phrase, dans le groupe nominal ;
- savoir conjuguer les verbes précisés dans les programmes ;
- savoir construire et utiliser des tableaux de conjugaison;
- savoir utiliser un fichier autocorrectif.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente (Penser «les progressions»). Ne pas oublier les passerelles grammaire/conjugaison-grammaire/ orthographe.

2. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- manuels de grammaire;

Aucun manuel n'est parfaitement adapté à une classe donnée. Il est toutefois recommandé d'utiliser le manuel en cours dans la classe car on y trouvera toujours une progression méthodique, un enchaînement logique et de nombreux exercices.

Après une utilisation critique, on aura intérêt à consulter les autres manuels pour compléter, élargir, enrichir.

- panneaux de synthèses qui restent affichés toute l'année;

Ex.: Le pigeon vole. Les pigeons volent. Le verbe s'accorde avec le sujet.

- cahiers de synthèse élaborés aux cours précédents;
- revues pédagogiques (abonnements individuels ou de l'école),

b) en dehors de l'école:

- bibliothèques pédagogiques (IUFM...);
- centres de documentation (CNDP...);

- revues spécialisées.

3. Présenter différentes activités

a) Exercices structuraux:

Batteries d'exercices oraux (parfois écrits) permettant de mettre en place, par imprégnation, une structure nouvelle ou une règle nouvelle. *Exemple:* pronominalisation du complément d'objet direct.

Le maître — Jean offre des fleurs

Elève : Jean les offre = le modèle

Le maître — Maman prépare une tarte. A toi...

La séquence est rapide, rythmée, qui permet d'interroger tous les élèves de la classe.

b) Séquence leçon préparée par le maître.

MATHEMATIQUES

L'élève consolide et prolonge ses acquis concernant les nombres entiers et les quatre opérations, découvre les nombres décimaux et les fractions, aborde la proportionnalité, améliore sa connaissance des objets géométriques, affine ses compétences en tracé et construction, procède à des mesures.

Arithmétique

- Ecriture, nom et comparaison des entiers naturels. Nécessité d'introduire de nouveaux nombres: nombres décimaux et nombres s'écrivant sous forme de fractions simples.
- Ecriture et nom des nombres décimaux.
- Désignation d'un nombre décimal par l'addition, la multiplication, la soustraction et la fraction; passage d'une écriture à une autre.
- Comparaison des nombres décimaux (intercalation, encadrement).
- Problèmes relevant de l'addition, de la soustraction, de la multiplication et de la division; élaboration, dans l'ensemble des décimaux, des techniques opératoires, mentales ou écrites, et des procédés de calcul approché (ordre de grandeur et encadrements).
- Reconnaissance et utilisation des fonctions numériques: $n \rightarrow n + a$ et $n \rightarrow n \times a$, et leurs réciproques, définies dans l'ensemble des nombres décimaux. Problèmes relevant de ces fonctions et plus particulièrement de la proportionnalité (exemple de la règle de trois).
- Application des procédures de calcul mental dans l'ensemble des décimaux, en utilisant des techniques opératoires, et les propriétés des fonctions numériques étudiées.

Géométrie

- Reproduction, description, représentation et construction de différents objets géométriques (solides, surfaces, lignes).
- Application à des objets géométriques des transformations ponctuelles (translation, rotation, symétrie) :
— utilisation des instruments : papier-calque, papier quadrillé, règle, équerre, compas, gabarit;
— mise au point des techniques de reproduction et de construction: report de distances; reproduction, agrandissement ou réduction d'un dessin fait sur fond quadrillé; tracé de parallèles ou de perpendiculaires.
- Utilisation d'une syntaxe logiquement articulée et d'un vocabulaire géométrique: cube, arête, sommet, face, sphère, boule, triangle, quadrilatère, parallélogramme, rectangle, losange, carré, côté, diagonale, cercle, disque.

Mesure de quelques grandeurs

- Formation des concepts de longueur, d'aire, de volume de masse, d'angle et de durée; utilisation des systèmes de mesure: expression, par un nombre ou par un encadrement du résultat d'un mesurage.

- Utilisation des unités du système légal et usuel.
- Calcul sur des nombres exprimant des mesures de longueur ou de poids.
- Utilisation des instruments de mesure: double décimètre, balance, montre, etc.
- Détermination du périmètre d'un cercle, de l'aire d'un disque, de l'aire d'un rectangle, de l'aire d'un triangle, du volume d'un pavé.
- Utilisation d'un formulaire pour calculer l'aire ou le volume d'un objet donné.

Finalités

- problèmes: résoudre un problème d'ordre numérique, géométrique ou non numérique (logique);
- numération: avoir la notion de nombre sous tous ses aspects ;
- opération: agir sur les nombres en respectant les lois des quatre opérations ;
- géométrie: reproduire, décrire et construire quelques figures planes et quelques solides usuels ;
- mesure: se renseigner sur une propriété de ce que l'on mesure.

Pour cela, il faut:

- quelque chose à mesurer -> *Exemple*: la longueur du tableau;
- des unités de mesure -> en mètres;
- un instrument de mesure -> une règle en bois, graduée;
- un nombre —> 3.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- opération: tables, calculatrices;
- géométrie : instruments (compas, équerre, règle graduée, papier calque, papier quadrillé);
- mesure: règle graduée, balance, montre...

2. Développer des savoir-faire

- problèmes
 - Reconnaître, trier, organiser et traiter les données utiles à la résolution d'un problème.
 - Formuler et communiquer sa démarche et ses résultats.
 - Argumenter à propos de la validité d'une solution.
 - Elaborer une démarche originale dans un problème de recherche.
 - Elaborer un questionnement à partir de données.
- numération
 - Associer écriture littérale et écriture chiffrée d'un entier.
 - Connaître la signification de chacun des chiffres d'un nombre entier et décomposer ce nombre suivant les puissances de dix.
 - Employer quelques écritures fractionnaires usuelles.
 - Connaître la signification de chacun des chiffres composant un nombre à virgule.
 - Passer, pour un nombre décimal, d'une écriture à virgule à une écriture fractionnaire décimale et réciproquement.
 - Comparer et ranger des nombres entiers.
 - Comparer, ranger des nombres à virgule.
 - Réaliser des encadrements (d'entiers ou de décimaux) et évaluer un ordre de grandeur.
 - Intercaler des entiers ou des décimaux entre deux nombres donnés.
- opérations; calcul
 - Utiliser à bon escient le calcul réfléchi.
 - Maîtriser les techniques opératoires usuelles.
 - Evaluer un ordre de grandeur.

- Utiliser la calculatrice.
- Reconnaître les problèmes qui relèvent des différentes opérations étudiées.
- Identifier les données variables qui interviennent dans certaines situations.
- Lire, construire et interpréter quelques schémas simples, tableaux, graphiques, diagrammes
- Reconnaître une situation de proportionnalité et la traiter par les moyens de son choix.
- géométrie
 - Reproduire, décrire et construire quelques solides usuels et quelques figures planes.
 - Identifier ces figures et ces solides dans une figure complexe.
 - Reconnaître les axes de symétrie d'une figure plane.
 - Compléter une figure par symétrie axiale ou translation.
 - Utiliser des outils usuels pour construire quelques figures planes ou solides.
 - Appliquer quelques techniques usuelles de tracé.
 - Utiliser à bon escient le vocabulaire précis donné par les programmes.
- mesure
 - Effectuer des calculs simples sur les mesures de longueur, de masse, de temps.
 - Utiliser les instruments de mesure usuels de longueur, de masse et de temps.
 - Donner un ordre de grandeur et utiliser l'unité appropriée dans certaines situations familières.
 - Connaître les unités d'aire et de volume les plus couramment utilisées.
 - Calculer le périmètre et l'aire d'un carré, d'un rectangle, d'un disque.
 - Utiliser un formulaire.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

2. Faire l'inventaire du milieu local

Visite de musées (*exemple*: Pavillon de Sèvres: instruments de mesures).

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- manuels;
- calculatrices;
- instruments de mesure;
- objets à formes géométriques;
- revues pédagogiques.

b) en dehors de l'école:

- bibliothèques pédagogiques (IUFM...);
- centres de documentation (CNDP...);
- revues spécialisées.

4. Présenter différentes activités

• problèmes:

- faire émerger les données utiles d'un énoncé;
- faire réfléchir sur les questions posées dans un problème (questions intermédiaires — questions directes);
- faire réfléchir aux opérations pertinentes.

• numération:

- lire les nombres sous différent aspects
- écrire les nombres sous différent aspects
- comparer les nombres sous différent aspects ;

• opérations:

- propriétés;

- technique opératoire;
- sens (utilité).
- géométrie:
 - description d'une figure plane ou d'un solide en utilisant un vocabulaire spécifique;
 - construction d'une figure plane ou d'un solide en utilisant des propriétés, des instruments, des gabarits.
 - mesure:
 - faire prendre conscience de l'utilité d'un système de mesure en passant par des mesures «arbitraires». *Exemple*: On mesure la longueur de la classe avec des pas ;
 - étude des systèmes de mesures universels;
 - utilisation de ces mesures (mesures effectives).

HISTOIRE

Etude, répartie sur deux ans, des grandes périodes de l'histoire nationale, dans l'ordre chronologique avec de brefs raccords, et situées dans l'évolution européenne et mondiale.

1. Les temps préhistoriques

Les acquisitions décisives de l'homme et des communautés.

2. Les origines de la France

Celtes, Romains, Germains (échanges, conflits, fusions).

3. La société médiévale

- La féodalité (seigneurs et paysans, villes et campagnes).
- L'art et la culture (rôle de l'Eglise et de la religion).
- La monarchie et la formation de l'Etat (de Philippe Auguste à Louis XI).

4. Les changements du monde moderne (xvi^e-xviii^e siècles)

- Les grandes découvertes et l'ouverture de nouveaux mondes.
- Les problèmes religieux (la Réforme, les guerres de Religion).
- Les rois de France et l'évolution de leurs pouvoirs.
- Les mouvements intellectuels et artistiques (Renaissance, Classicisme, Lumières).
- Le développement des sciences et des techniques.

5. La France révolutionnaire et l'Europe napoléonienne

- Les événements et les principes de 1789.
- Les grandes phases de la Révolution et l'avènement de la République.
- La France et l'Europe au temps de Napoléon.

6. La France au xix^e siècle (1815-1914)

- La révolution industrielle (transformations techniques, économiques, démographiques, sociales).
- L'affermissement de la République et les progrès de la démocratie: le suffrage universel, les lois laïques, l'enseignement (garçons et filles).
- La France, grande puissance colonisatrice et mondiale.

7. La France au xx^e siècle

- La Première Guerre mondiale et ses conséquences. La Seconde Guerre mondiale (occupation et libération de la France; la Résistance).
- De 1945 à nos jours (la IV^e et la V^e République) : les conquêtes de la Libération ; la reconstruction ; la décolonisation; l'édification européenne; les transformations économiques et sociales; la France, grande puissance technologique et culturelle.

Finalités

- Repérer les grandes périodes de l'histoire nationale sur des frises chronologiques, établir des relations avec les principaux événements européens et mondiaux.
- Caractériser chaque période et percevoir les évolutions, continuités, transformations.

- Connaître des repères historiques et les mettre en relation (dates, personnages, réalisations particulièrement remarquables).

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- manuels;
- dictionnaires;
- encyclopédies;
- frises chronologiques;
- documents historiques (manuscrits, affiches, films...).

2. Développer des savoir-faire

- savoir ce qu'est un document historique;
- savoir utiliser et analyser un document historique;
- savoir utiliser et comparer des sources historiques;
- savoir utiliser un vocabulaire historique précis. *Exemple:* dynastie, temps modernes (1492-1789)...
- savoir rechercher, trier puis exploiter des informations ;
- savoir se repérer dans le temps.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

2. Faire l'inventaire du milieu local

L'histoire est une discipline privilégiée pour une utilisation des ressources locales quant à l'étude d'une période ou d'un fait historique. *Exemple:* — Les Gallo-Romains -> vestiges dans la région (arcs de triomphe, arènes, aqueducs...)

— Le Moyen Age à Paris -* Notre-Dame, la Sainte Chapelle, musées, quelques rues...

Exploiter les musées, les expositions temporaires, les témoignages contemporains d'un événement.

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- tous les manuels, même les plus anciens;
- documents et ouvrages (bibliothèque, BCD);
- frises chronologiques ;
- cartes historiques murales ;
- ouvrages de références (encyclopédies) ;
- Radiovision (diapos + commentaires sonores) ;
- films: exemple: Louis Malle, *Au revoir les enfants*; René Clément, *La bataille du rail* Deuxième Guerre mondiale;
- reproductions de travaux ou gravures ;
- revues pédagogiques
- revues historiques (*Historia, Historama...*).

b) en dehors de l'école:

- bibliothèques (IUFM...);
- centres de documentation (CNDP...);
- musées ;
- revues;
- films (enregistrés au magnétoscope).

4. Présenter différentes activités

- séquences leçons ;

- visites (sorties);
- recherches autour d'un thème: sujet d'étude. *Exemple:* Sous forme d'enquêtes, d'exposés, de dossiers, de visites -> étude du Moyen Age;
- rafraîchissement de notions historiques estompées, à partir d'un fait brûlant relevé dans l'actualité.

Exemple: L'«affaire Touvier» et le régime de Vichy;

- Construction d'une maquette y» cathédrales, châteaux.

GEOGRAPHIE

Etude de la France dans l'ensemble européen et mondial.

1. La Terre

— Présentation de la planète (répartition des océans, des continents et des zones climatiques).

— Localisation des grands ensembles de populations et des principaux Etats.

— Situation de l'Europe et de la France.

2. Les paysages du territoire français

— La diversité des milieux: montagnes, plaines, vallées, côtes, villes et campagnes.

— Premières lectures de paysages urbains et ruraux.

3. Activités économiques et populations

— La répartition de la population (village, ville, métropole régionale).

— Agriculture, industrie, échanges commerciaux; l'entreprise.

— Localisation des principaux foyers d'activité économique (forces et faiblesses).

— L'aménagement du territoire et les problèmes de l'environnement.

— Etude de la région où vit l'élève et de sa place dans la France.

4. La France dans le monde

Economie, technologie, science et culture: importations et exportations.

(Ce texte reprend, en les adaptant au cadre général, l'arrêté du 18 juin 1984 et les textes parus au *Bulletin officiel de l'Education nationale* du 28 juin 1984.)

Finalités

- Situer sur un globe ou un planisphère les continents, les océans et les principaux milieux géographiques.
- Situer les principaux états sur des cartes à différentes échelles, un planisphère, un globe (en particulier les états européens).
- Situer sur des cartes à différentes échelles les principales régions et les grandes métropoles de la France.
- Identifier le caractère dominant (paysage urbain, paysage rural, paysage industriel...).
- Caractériser les principales activités économiques de la France: agriculture, industrie, transport, commerce...

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- plans, cartes;
- globe, planisphère;
- schémas, graphiques, tableaux;
- boussole;
- manuels, dictionnaires.

2. Développer des savoir-faire

- savoir utiliser des techniques: différentes représentations, échelles;

- savoir lire et utiliser un plan, une carte, un planisphère, un globe...
- savoir rechercher, trier, exploiter, analyser des documents géographiques.

Exemples: photographie —• paysage graphique (pyramide des âges) —• démographie

- savoir utiliser un vocabulaire géographique précis ;

Exemple: embouchure, amont, aval...

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente.

2. Faire l'inventaire du milieu local

- sorties en illustration d'une notion étudiée (écluse, pont);
- étude du paysage environnant: *Exemple:* densité de population: 25000 h/km² à Paris -* paysage urbain 13,8 h/km² en Lozère —• paysage rural
- sujets d'observations plus poussés: *Exemple:* climat local (relevés météo) -* climat de la région -* en France -* dans le Monde

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- tous les manuels ;
- cartes (murales, routières, atlas);
- radiovision (diapos + bande sonore) ;
- films documentaires;
- revues pédagogiques ;
- revues géographiques.

b) en dehors de l'école:

- bibliothèques;
- centres de documentation (CNDP...);
- revues, catalogues (tourisme);
- films;
- photos de vacances.

4. Présenter différentes activités

- séquence leçon ;
- recherches autour d'un thème (sujet d'étude);
- constructions technologiques en illustrât!* d'une notion géographique;

Exemple: station météo -* les climats maquette à l'aide de cartes (courbes de niveau puis coulage de plâtre — relief et paysages d'u région;

- visites, sorties.

EDUCATION CIVIQUE

L'élève, plus attentif à la société qui l'entoure, procède à l'examen des principales institutions et accède à l'esprit qui les anime. Il découvre le rôle de la France dans le monde.

- **La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : 1789.**
- **La Déclaration universelle des Droits de l'Homme: 1948.**

Les libertés (association, réunion, expression) et les droits (droit au travail, droit de grève): les acquis depuis 1789.

Les institutions de la France

— Notre Constitution.

— La loi : qui la fait? Qui l'exécute? Qui juge de son application?

— L'organisation administrative: administration centrale, région, département, canton, commune.

- **Vie et pratiques sociales**

Outils didactiques pour réussir sa classe

- Présentation d'un grand service public (PTT, SNCF, etc.), et de son rôle.
- La notion de sécurité sociale (exemples).
- Etudes d'une association ou d'une mutuelle.
- L'information et les sondages.

Finalités

L'éducation civique ne peut tout embrasser, sous peine de se dissoudre. Elle concerne les règles élémentaires de la vie démocratique et se borne donc à quelques domaines essentiels : la conduite sociale responsable, les institutions politiques et administratives, la place de la France dans le monde. L'éducation civique apprend à l'enfant qu'il ne vit pas seul, qu'il procède d'une histoire, qu'il a des droits reconnus mais aussi des devoirs. Eminemment morale, l'éducation civique développe l'honnêteté, le courage, le refus des racismes, l'amour de la République. L'éducation civique suppose la distinction entre la qualité de citoyen et l'appartenance des hommes à des groupes particuliers, divers dans leurs opinions, dans leurs engagements, dans leurs intérêts. Eduquer le citoyen, ce n'est ni scruter la conscience ni régenter la volonté, c'est éclairer sa liberté pour qu'elle puisse trouver elle-même ses voies. L'éducation civique ne prend jamais la forme de l'endoctrinement ou de l'exhortation, elle invite à la responsabilité, elle est toujours une éducation à la liberté.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser les outils

- dictionnaires;
- cartes, régions, départements, communes;
- journaux, revues;
- médias (radio, TV).

2. Développer des savoir-faire

- Connaître les droits et devoirs de l'enfant, de l'homme, du citoyen.
- Connaître le fonctionnement d'une association, d'une coopérative.
- Connaître les institutions politiques de la France et une institution internationale.
- Connaître un grand service public.
- Apprendre à lire un quotidien, une revue (développer la notion de «point de vue»).
- Apprendre à écouter, regarder une émission de radio, TV (développer l'esprit critique).

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

La progression en éducation civique n'a pas le même sens que dans les autres disciplines car elle est souvent liée à l'actualité, au quotidien de la classe, de l'école, du quartier, de la ville, du pays.

2. Inventaire du milieu local

— visites (mairie, poste, palais de justice, sénat...).

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- journaux, revues;
- bandes vidéo ;
- manuels;
- diapos.

b) en dehors de l'école

- documentation personnelle;
- bibliothèque (IUFM...);
- centres de documentation (CNDP...);

- médias.

4. Présenter différentes activités

- entretiens réguliers à partir de l'actualité;
- débats sur thèmes (l'Europe; les immigrés;...);
- comptes rendus, enquêtes, exposés;
- visites;
- Travail sur les médias : lecture d'image, analyse d'un quotidien, d'un article...
- séquence leçon.

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

• **Eléments d'astronomie**

- Le repérage dans l'espace : notions (l'horizontale et la verticale; les points cardinaux) et instruments (fil à plomb; surface libre d'un liquide au repos; boussole).
- La mesure du temps (instruments artificiels et repères astronomiques).

• **La Terre et les astres**

- La rotation de la Terre sur elle-même et autour du Soleil.
- La succession des jours et des nuits, et des saisons.
- Les fuseaux horaires.
- Les phases de la Lune et son mouvement autour de la Terre; les marées.
- Les planètes du Soleil.

• **Les grands phénomènes géologiques**

- Volcans, tremblements de terre.

• **Science du vivant**

- L'évolution des vivants.
- Les mouvements corporels dans le sport et le travail (rôle des os, des muscles et des organes sensoriels).
- La respiration ; le rôle du sang.
- La digestion.
- Divers modes de reproduction animale ; sexualité et reproduction des humains.

• **L'énergie**

- Les différentes sources d'énergie (minérale, hydraulique, solaire, nucléaire).
- Consommation et économie d'énergie en France (chauffage solaire, isolation thermique, etc.).

• **Mécanismes et électro mécanismes**

- Moteurs.
- Transmission et transformation de mouvements.

- Montages électroniques (réalisations mettant en œuvre transistors, diodes, éventuellement circuits intégrés).

• **Objets et systèmes informatiques**

- Le développement de l'informatique dans la société (transformation de l'activité professionnelle et de la vie quotidienne par la télématique, la bureautique et la productique; problèmes sociaux et éthiques).
- La technologie informatique (le micro-ordinateur; automates programmables et robots).
- Le logiciel (analyse et modification de logiciels simples; début de programmation dans une perspective logistique).

Finalités

L'enfant doit acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettront d'accéder à la maîtrise intellectuelle et pratique du monde.

La première culture scientifique apportée par l'école organise les expériences. Elle met en forme les problèmes auxquels l'enfant est confronté et permet d'en élaborer de plus complexes. Cet enseignement a aussi pour objectif de faire acquérir les méthodes propres à la démarche scientifique (observer, analyser, expérimenter, puis représenter) et technologique (concevoir, fabriquer, transformer).

Il vise également à développer les qualités correspondantes: objectivité, sens de la preuve et du projet, goût de l'invention.

Il donne enfin la dimension historique, sociale, éthique de la science et de la technologie. Fort de ses manipulations et des expériences qui lui sont rapportées ou montrées, l'enfant perçoit les problèmes de responsabilité que pose la transformation des rapports de l'homme et de son milieu (santé, environnement); il comprend la puissance et la valeur du progrès scientifique et technologique.

D'une manière générale, cet enseignement rend l'enfant attentif à la façon dont se sont construits les savoirs qu'il découvre dans les sciences, dans les objets et dans les métiers. Plusieurs disciplines interviennent dans cet enseignement. L'astronomie situe l'enfant dans l'univers ; la physique, la chimie et la géologie lui font découvrir les propriétés et les phénomènes du monde naturel; la biologie lui fait comprendre comment sont constitués les êtres vivants, et comment ils se développent dans leur milieu. La technologie, enfin, fait accéder l'enfant au monde construit par l'homme; elle lui inspire la volonté d'entreprendre et de participer au progrès de l'humanité.

Pour développer la démarche scientifique chez l'élève, le maître l'entraîne à utiliser des documents simples, à pratiquer des comparaisons et des mesures, à mettre en œuvre les principaux modes de représentation: le croquis, le schéma, l'organigramme, le tableau classificatoire, etc. Pour faire acquérir la démarche technologique, le maître enseigne la maîtrise du geste et de l'outil, fait concevoir et exécuter, selon une progression réglée, des objets et des systèmes techniques; il n'oublie jamais de montrer leur insertion dans le monde économique et social.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- Astronomie: cartes du ciel; fil à plomb; boussole; globe terrestre; instruments de mesure du temps; planisphère; films vidéo; encyclopédies.
- Biologie: manuels; élevages; plantations; films vidéo; encyclopédies.
- Technologie : montages électroniques; moteurs.
- Informatique: micro-ordinateurs, logiciels.

2. Développer des savoir-faire

- Mettre en œuvre une démarche expérimentale.
- Mettre en œuvre une démarche technologique (concevoir, fabriquer, transformer).
- Connaître et utiliser des objets techniques.
- Connaître, analyser la vie végétale et animale.
- Présenter et/ou discuter une preuve.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

2. Faire l'inventaire du milieu local

- musées, observatoires;
- barrages hydroélectriques, centrales nucléaires...

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- manuels; films vidéo; radiovisions; encyclopédies; revues scientifiques; matériels d'expérimentation; ordinateurs et logiciels; minitel; vivarium, aquarium, terrarium.
- b) en dehors de l'école:
- documentation personnelle; bibliothèque (IUFM...); centres de documentation (CNDP...).
4. Présenter différentes activités
- séquence leçon;
 - visites;
 - projets en vue de réaliser (maquettes, programmes informatiques, élevages, plantations, station météo...).

ARTS PLASTIQUES

L'élève acquiert des techniques et procédés qui lui permettent d'apprécier des œuvres et d'adopter une démarche créatrice.

- Expérimentation d'opérations plastiques simples sur des images, des objets, des matières.
- Acquisition de techniques (dessin au fusain, au crayon, au feutre; peinture; gravure; modelage; sculpture) et des procédés correspondants.
- Recherche systématique de mises en scène (montage de documents, séquences photographiques, etc.) en vue de la réalisation d'un projet (décoration murale, aménagement d'une salle ou d'une aire de jeux).
- Analyse d'œuvres de l'histoire de l'art ou de réalisations plastiques modernes (aspect formel, qualité techniques, signification, valeur culturelle).
- Représentations de l'espace.
- Constitution du musée de la classe et pratique d'exposition.

Finalités

Les arts plastiques donnent à l'élève les moyens de produire et de mettre en relation des formes, des couleurs, des matières: ils font accéder à une perception esthétique de l'univers. Par le dessin, la peinture, la gravure, la sculpture et les techniques nouvelles d'expression, l'élève découvre et affine des moyens d'action sur les matériaux et les objets.

D'une façon générale, cet enseignement a pour objet de rendre l'élève conscient de ses possibilités d'expression, de développer chez lui le désir et la capacité de créer, de l'aider à se constituer une première culture artistique.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- fusains, feutres, peinture, encres, crayon...
- supports variés: papier, carton, argile...
- outils nécessaires à la création d'œuvres (colle, ciseaux...);
- reproductions de tableaux ;
- livres d'art.

2. Développer des savoir-faire

- proposer des réalisations à partir d'objets, d'images, de matières;
- trouver des idées à réaliser ;
- trouver des règles d'organisation;
- choisir des techniques et des procédés ;
- connaître des aspects de la démarche de l'artiste ;
- rendre compte de sa propre démarche.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

2. Faire l'inventaire du milieu local

- musées;
- expositions, ateliers;
- artistes locaux.

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- matériel spécifique;
- revues spécialisées;
- films, diapos.

b) en dehors de l'école :

- bibliothèques (IUFM...);
- centres de documentation (CNDP...);
- documentation personnelle.

4. Présenter différentes activités

- apprentissage de techniques différentes (aquarelle, fusain, découpage, collage...);
- étude d'œuvres d'art (tableaux, sculptures);
- exposition de réalisations d'enfants (dessins, objets...);
- visites;
- exposés (un peintre, un artiste).

EDUCATION MUSICALE

L'élève connaît et interprète un répertoire de chansons, joue des chants simples sur un instrument de son choix, improvise en développant ses ressources vocales et corporelles. Il écoute des musiques différentes et acquiert le discernement musical.

- Répertoire de chansons et de canons appartenant au patrimoine national et régional, œuvres d'auteurs classiques et contemporains, chœurs parlés, chansons d'autres cultures.
- Accompagnement de chants (souligner une mélodie avec un rythme obstiné ou varié; la nuancer, la modifier et l'enrichir). Improvisation.
- Pratique instrumentale (instrumentarium, flûte à bec, etc.).
- Ecoute de musiques diverses (analyse des notions de registre, tempo, intensité, mouvement mélodique).
- Analyse élémentaire d'extraits musicaux.
- Lecture et écriture musicales (notation usuelle, recours au solfège).

Finalités

La musique est le bien de tous. L'école donne à l'enfant l'expérience du beau dans l'œuvre musicale: il maîtrise les possibilités du corps par la danse et le chant; il s'initie aux instruments et aux signes; il écoute, analyse et apprend à aimer des œuvres d'époques et de cultures diverses.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- instruments de musique de manipulation simple (percussions, flûte...);
- électrophone, magnétophone.

2. Développer des savoir-faire

- interpréter vocalement un assez large répertoire, l'accompagner de façon simple;
- analyser et coder des éléments sonores ;

- réaliser des productions personnelles ou collectives ;
- reconnaître quelques œuvres musicales.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

2. Faire l'inventaire du milieu local

- fanfare municipale, orchestre, chorale, conservatoire, opéra...
- folklore régional.

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

a) dans l'école:

- instruments de musique;
- appareils (électrophones...);
- disques, cassettes audio et vidéo.

b) en dehors de l'école:

- bibliothèques (département disques);
- bibliothèque (IUFM...);
- centres de documentation (CNDP...);
- documentation personnelle.

4. Présenter différentes activités

- écoute régulière d'œuvres musicales et analyse;
- étude et pratique d'instruments;
- exercices de solfège;
- visites, concerts;
- projets:
 - création d'une chorale dans plusieurs classes
 - création d'un orchestre de l'école
 - construction d'instruments

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les élèves s'engagent dans des activités plus spécifiées, individuelles ou collectives, à finalité sportive. Ils augmentent leur endurance et s'orientent, en fonction de leur goût mais sans nuire à l'équilibre des diverses activités, vers des disciplines particulières.

• **Athlétisme**

- Courses (d'endurance, de vitesse, relais, etc.).
- Lancers (balles, poids, etc.).
- Sauts (hauteur, longueur, triple saut, etc.).

• **Natation**

- Nage aisée, sur des distances longues, et en différents styles.
- Plongeon, sauvetage.

• **Activités en pleine nature**

- Activités terrestres: grands jeux, activités d'orientation, cyclotourisme, équitation, patinage.
- Activités nautiques: canoë-kayak, voile.
- Activités en terrain accidenté ou montagneux: escalade, ski, luge, en fonction des possibilités locales.

• **Gymnastique**

Parcours gymniques, gymnastique sportive, gymnastique rythmique sportive.

• Danse et expression

Danses créées ou apprises: maîtrise et enchaînement, individuel ou collectif, des déplacements fondamentaux.

• Jeux et sports collectifs

- Jeux de tradition.
- Jeux régionaux.
- Jeux et sports de combat.
- Jeux et sports de raquette.
- Sports collectifs: hockey, basket-ball, volley-ball, hand-ball, football, rugby.

Finalités

L'éducation physique et sportive perfectionne les conduites motrices, améliore la sécurité et l'efficacité des actions, ainsi que l'aisance du comportement. Elle favorise le développement corporel, psychologique et social. L'élève, qui connaît mieux ses limites, améliore ses performances et se situe parmi les autres. Le goût durable des pratiques sportives concourt à l'équilibre et à la santé, affermit le sens de l'effort, habitue à l'action collective. C'est pourquoi l'éducation physique et sportive est une éducation à la responsabilité.

Ce que l'enfant doit acquérir

1. Savoir utiliser des outils

- ballons, balles, poids, raquettes, trampolins... en fonction de l'activité prévue.

2. Développer des savoir-faire

- Agir méthodiquement:
 - en appliquant une habileté apprise;
 - en choisissant entre plusieurs gestes possibles ;
 - en anticipant...;
 - en coordonnant ses actions dans des gestes complexes.
- Etre efficace et sûr:
 - dans des efforts de longue durée;
 - dans des efforts intenses et rapides;
 - dans des activités à risques.
- » Réaliser un projet de développement personnel :
 - apprécier son niveau;
 - planifier son entraînement;
 - mesurer ses progrès.
- Assumer des rôles différents:
 - d'organisateur;
 - de joueur;
 - d'arbitre.
- Connaître et appliquer des règles:
 - de pratique sportive;
 - d'activités d'expression.

Rôle de l'enseignant

1. Etablir une progression cohérente

Tenir compte des différences physiques entre les enfants (problèmes d'obésité, handicaps physiques, maladies cardiaques, asthme...).

2. Faire l'inventaire du milieu local

- piscine, stade, gymnase...
- possibilités de: planche à voile; canoë-kayak; ski; escalade; parcours d'orientation...

- sports traditionnels régionaux (joutes, pelote basque...).

3. Faire l'inventaire des outils disponibles

- dans l'école : réfléchir au lieu, au matériel,
- en dehors de l'école : réfléchir à la tenue nécessaire aux activités prévues.

Exemple: Pas de sauts sans tapis de réception.

4. Présenter différentes activités

- explication des consignes;
- application des consignes, des règles du jeu;
- évaluation des performances;
- amélioration des performances (technique, entraînement, stratégie...).

Fin